

LA PLANIFICATION DU SECTEUR DE PÊCHE
AU SÉNÉGAL

PAR

MOUSSA FAYE (STAGIAIRE)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

UNIVERSITE DE DAKAR

ANNEE UNIVERSITAIRE

1982-1983

FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ET

ECONOMIQUES (FSJE)

RAPPORT DE STAGE MAITRISE ES SCIENCES ECONOMIQUES

THEME : La planification du secteur de pêche au Sénégal

ENCADREUR : J. WEBER

par : Moussa FAYE

A V E R T I S S E M E N T

-o-0-o-

Ce mémoire est le résultat d'un stage effectué au Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye (CRODT) du 5 au 30 avril 1983.

Le soucis qui nous a guidé dans l'élaboration de ce travail a été surtout l'état des connaissances sur une activité aussi importante que la pêche. L'exploitation des ressources halieutiques en rapport avec l'activité des pêches suscite beaucoup d'intérêts de la part des pouvoirs publics. La réflexion ne se porte pas sur les actions à mener dans le sous-secteur de la pêche essentiellement mais plutôt sur la connaissance des obstacles qu'il faudra surmonter.

Enfin nous soulignons que ce travail bien que fruit de mon stage englobe aussi mon expérience personnelle sur la pêche et ses problèmes.

Issu d'un milieu lébou, je suis en contact permanent avec l'activité des pêcheurs. / .-

ORGANIGRAMME DU CRODT

-o-0-o-

Le Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye est l'un des nombreux centres de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA) de Dakar du Secrétariat d'Etat à la Recherche Scientifique et Technique, tels que :

- Les Centres de Recherches Agricoles de Djibelor, du Sénégal-Oriental et du Sine-Saloum.
- Le Centre de Recherches Forestières de Hann.
- Le Centre de Recherches Horticoles de Cambérène.
- Les Centres de Recherches Zootechniques de Dahara et de Kolda.

Le CRODT relève du département d'océanologie et comprend 7 sections : une section de recherche en socio-économie où j'ai effectué mon stage. Les autres sections sont la pêche artisanale, la pêche démersale, la pêche pélagique côtière, la pêche pélagique hauturière, l'environnement et le Bureau informatique.

Le CRODT est chargé de la recherche sur tout ce qui touche la mer au Sénégal.

R E M E R C I E M E N T S

-o-o-o-

J'exprime ici mes remerciements à :

- Mr Jacques FAYE, chef du Département systèmes et transferts à l'ISRA d'avoir bien voulu recevoir ma demande de poste de stage.

- Mme Jacqueline LOPEZ, directrice du CRODT de m'avoir accepté au Centre.

- Mr Jacques WEBER, chef de **département** socio-économie au CRODT. Ses conseils m'ont toujours guidés dans ce travail.

- Mr Moustapha KEBE, son dynamisme nous a beaucoup incité à donner le mieux de nous-même.

- Mr Christian CHABOUD, son amour du travail ne passe pas inaperçu.

- MM. Madiabel DLOP, **Mandièmè** FAYE, Barrack FALL, Ibra FALL, techniciens au CRODT, Ils n'ont ménagé aucun effort pour m'insérer dans le travail.

- **Melle** Ramatoulaye NDIAYE pour la frappe de ce mémoire.

Je n'oublie pas tout ceux qui sont au CRODT pour leur contribution à l'ambiance chaleureuse du stage.

-o-o-o-

"L'équipe du CRDOT ne vise pas à développer la pêche. Elle cherche à produire les éléments nécessaires à la prise de décision et au contrôle des effets de la décision, ce qui le conduit à rejeter le dilemme recherche fondamentale-recherche appliquée, Elle considère qu'au stade actuel des connaissances, les questions sont plus importantes que les réponses", (J. WEBER, 1962).

INTRODUCTION

-o-o-o-

“L'action procède de la connaissance”.

Depuis quelques années la pêche est, l'un des volets importants du discours politique.

D'une situation de silence complet on arrive maintenant à des slogans du genre “La richesse bleu, avenir du Sénégal”.

En effet, ce sous-secteur suscite de plus en plus d'importance auprès des autorités gouvernementales qui se rendent à l'évidence avec la chute brutale de la production arachidière des suites de la persistance de la sécheresse et l'effondrement des cours du phosphate. Avec 35,5 milliards de F CFA en 1980, la pêche a été la première pourvoyeuse de devises à l'Etat devant l'arachide et les phosphates (tabl. I).

Le retard dans la découverte de l'importance de la pêche dans le développement économique et social du Sénégal va se répercuter sur la recherche socio-économique. Le centre ne dispose d'un département de recherche socio-économique que depuis 1979. Tout le travail accompli date de cette création. Au stade actuel, la recherche doit tout aussi bien s'orienter dans la connaissance de l'importance réelle de la pêche que sur les actions à mener pour déterminer les orientations futures.

Partant de ces remarques, nous allons tout d'abord dire que “la planification consiste essentiellement à étudier et à mettre en oeuvre les projets productifs, à évaluer leur répercussions au niveau global et dans le cadre de la comptabilité nationale, pour s'assurer d'une part qu'ils sont compatibles avec les équilibres économiques et financiers et avec

les perspectives de croissance à long terme et d'autre part que la croissance de la production et des revenus qu'ils engendrent permettra d'assurer, le financement et le fonctionnement des infrastructures économiques et sociales" (Gérard WINTER, 1976) .

Ceci nous amènera à voir 'L'état actuel des connaissances, les problèmes liées au développement de la planification, la logique des choix de développement et les perspectives de la recherche dans le sous-secteur de la pêche.

1 . L ' E T A T A C T U E L D E S C O N N A I S S A N C E S E N M A T I E R E D E P E C H E

La connaissance de la pêche repose sur une quantification des variables essentielles et partant d'une tentative d'évaluation de son importance par rapport à l'ensemble de l'économie.

1.1. LES STATISTIQUES DE LA PECHE

Le travail de collecte de données statistiques porte essentiellement sur la production, les investissements et les emplois.

1.1.1. La production

Elle s'effectue par l'intermédiaire de deux grands types de pêche : une pêche pirogrière généralement connue sous le nom de pêche artisanale et une pêche industrielle assurée par les bateaux de pêche.

La production débarquée en 1981 est estimée à 250 000 tonnes dont 160 000 par la pêche artisanale et 90 000 par la pêche industrielle (tabl. 'II).

1.1.1.1. La pêche artisanale

Elle assure la plus grande partie de la production avec 160 000 tonnes en 1981 représentant plus de 6.5 % des débarquements. Les espèces sont très variées et leur valeur commerciale très diverse. Cette production assure la consommation interne . Ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs de participer aux exportations en volume pour près de 40 %. Ce pourcentage découle de deux études effectuées au CRODT (J. WEBER et M. DEME) et va à l'encontre de la conception d'une pêche artisanale fournissant la consommation interne et une pêche indus-

truelle assurant les exportations donc seule source de devises pour l'économie, par la pêche.

1.1.1.2. La pêche industrielle

La production annuelle avoisine 100 000 tonnes. Elle assure la fourniture de poissons aux usines de transformation en grande partie. Les produits sont généralement exportés, la part de la consommation interne assurée est négligeable (tabl. II).

Son équipement lui donne plus d'autonomie que la pêche artisanale. Les sorties en mer peuvent atteindre deux mois avec un accès à des stocks que la pêche artisanale ne peut pas atteindre.

Les espèces capturées sont généralement à forte valeur commerciale.

1.1.2. Les investissements

L'analyse des financements prévus et réalisés dans le V^e plan de développement économique et social du Sénégal permet d'apprécier l'effort d'investissement entrepris par l'état dans le sous-secteur.

Sur l'enveloppe financière de 16,7 milliards de F CFA prévue pour le sous-secteur pêche correspondant à 18 % des investissements du secteur primaire, 15,8 milliards ont été acquis.

Les règlements n'ont porté que sur 5,6 milliards avec le plus faible taux de consommation de crédit (35 %) du secteur primaire.

La pêche artisanale connaît le moins d'investissement, La durée de vie de la pirogue ayant comme principal support un tronc d'arbre qui peut servir de 15 à 25 ans et un coût de production relativement faible permettent

de palier aux insuffisances de la dotation en facteur capital.

Le manque de capitaux n'est d'ailleurs pas sans incidences sur le développement à long terme de la pêche artisanale. La senne tournante, l'équipement dont on attend le plus grand développement nécessite un investissement de l'ordre de 5 millions de F CFA. Seul un fonctionnement correcte du crédit maritime permettra de réaliser les besoins d'équipement naissants.

L'expérience d'introduction du cordier, unité de pêche de transition entre la pirogue et les bateaux de pêche marque le pas. Les résultats actuels ne permettent pas de juger de la place qu'il occupera dans l'armement à long terme. La pêche industrielle occupe une place prépondérante dans l'allocation de l'investissement dans le sous-secteur avec 62 % des investissements inscrits dans le Ve plan pour la pêche. La pêche artisanale reçoit 32 %, la pêche continentale est la. formation reçoivent 3 %. La croissance régulière de l'armement au niveau de la pêche industrielle cache en réalité une très grande vétusté des unités.

Par ailleurs, seuls 3 % des crédits accordés à l'économie sénégalaise par les banques, sont au profit du sous-secteur de la pêche (Soleil 12 juillet 1982) .

Il faut souligner que le développement de la pêche a entraîné la création de structures industrielles de traitement des produits de la pêche en vue de leur exportation. Le montant global des investissements dépasse largement 6 milliards de F CFA.

L'une des trois orientations de la pêche dans le Ve plan , la maîtrise du sous-secteur par la promotion d'armements artisanaux, montre l'impératif de doter la pêche des moyens financiers adéquats.

1.1.3. Les emplois

C'est l'un des volets les plus importants du sous-secteur de la pêche. Le niveau actuel du chômage dans un pays sous-développé, confronté depuis plus d'une décennie à une crise économique mondiale, la croissance démographique, l'exode rurale, imposent à l'activité de pêche une place de plus en plus importante dans la création de nouveaux emplois.

Les statistiques de la DOPM fournissent en 1979 un effectif de 35 440 pêcheurs constituant des emplois directs, tandis que les statistiques du CRODT indiquent pour 1980, 27 000 emplois directs et 150 000 emplois indirects pour la pêche artisanale, pêche industrielle et continentale non-comprises.

C'est dire que la pêche fournit autant d'emplois directs que l'industrie qui n'emploie pas plus de 22 000 personnes en 1975 tandis que le nombre de salariés reste inférieur à 180 000 (M. DIOUF, 1979).

L'analyse des effectifs de pêcheurs de 1963 à 1979 (tabl. VI) montre l'existence d'un trend de croissance de 3,6 % par an.

Le plan d'action de la pêche prévoit 5 000 emplois directs additionnels d'ici l'horizon 1990 pour la pêche artisanale. Il faut y ajouter ceux de la pêche industrielle et de la pêche continentale. Les effectifs de La pêche restent relativement faibles pour un pays sous-développé à 80 % agricole disposant d'une population de 6 millions d'habitants avec plus de 2 millions de personnes actives.

L'importance des ressources halieutiques et la place de la pêche dans l'économie permettent de développer l'effectif des pêcheurs.

Les possibilités d'emplois dans le sous-secteur de la pêche sont ouvertes. Il reste à mettre en place La stratégie économique adéquate pour

profiter de ce potentiel d'emplois. Le chômage est l'un des maux dont souffrent le plus les pays sous-développés.

1.2. EVALUATION DU POIDS DE L'ECONOMIE DE PECHE

“Un pays n'est jamais petit quand il accède à la mer”(1).

Nous ferons l'évaluation de l'importance de la pêche en analysant sa participation à la satisfaction de besoins alimentaires nationaux et aussi comme composante du produit intérieur brut de la nation.

i.2.1. La satisfaction de la consommation interne

La pêche joue un rôle de premier plan avec une consommation nationale annuelle en poissons de 130 000 tonnes. Les diverses sources statistiques lui accordent plus de 80 % dans la satisfaction des besoins en protéines animales.

Le volume des exportations des produits de la pêche a atteint en 1981 90 204 tonnes pour une valeur commerciale estimée à 37 milliards de F CFA (FONTANA, WEBER ; 1982) .

L'ensemble de la production atteint 281 000 tonnes pour l'année 1981, flottes nationale et étrangère .

La pêche est aussi source de devises pour l'exploitation des ressources de la mer et l'octroi de licences de pêche aux bateaux étrangers. Elle contribue ainsi à l'équilibre de la balance des paiements au Sénégal (tabl. V) .

(1) Roi Léopold I^{er} de Belgique

1.2.2. La contribution à la formation du PIB

La valeur ajoutée du sous-secteur pêche représente moins de 6 % du produit intérieur brut et n'atteint que 17 milliards de F CFA pour l'ensemble du sous-secteur selon les estimations du CRODT. Les estimations du v^e plan sont de 21,4 milliards pour 1982 (tab1. VII).

La pêche contribue pour 20 % en moyenne à la valeur ajoutée du secteur primaire. Ce taux est en constance amélioration, elle était de 6 % en 1960.

Les données malgré leur disparité indiquent un faible taux de participation de la pêche à la formation du PIB estimé à 584 milliards de F CFA en 1980.

Le rapport de la valeur ajoutée au chiffre d'affaires dans le sous-secteur pêche industrielle est d'environ 18 %. A titre de comparaison se dégage un pourcentage de V.A par rapport au chiffre d'affaires de 42 % dans l'industrie alimentaire, de 21 % dans celle des corps gras, de 47 % dans celle des phosphates, de 58 % dans celle du sucre (données M. KEBE),

Cet état de fait suscite des questions sur la vérité du poids économique actuellement attribué au sous-secteur pêche.

Le volume des devises fournies est insuffisant pour expliquer La rentabilité de l'activité de pêche qui doit se poser en terme de valeur ajoutée.

2 . LES PROBLEMES LIES AU DEVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION

La planification de l'activité de pêche rencontre trois obstacles techniques majeurs au triple niveaux de l'information statistique, du de distribution, du caractère régional des stocks de poisson

2.1. L'INFORMATION STATISTIQUE

Toute planification suppose une connaissance solide de son objet, La connaissance du sous-secteur de la pêche ne peut se refléter qu'au travers d'une quantification des variables fondamentales déterminant l'évolution à long terme. Ces données doivent recouvrir la production **globale**, la consommation interne, les investissements et leur degré de rentabilité, les emplois créés. Ceci constitue autant d'informations qui font défaut à la planification de l'économie sénégalaise en général et du sous-secteur de la pêche en particulier. On est loin du niveau de la collecte des données sur la production arachidière.

Les statistiques proviennent de la Direction de l'océanographie et des Pêches Maritimes (DOPM) et du Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye (CRODT). Ce double emploi occasionne des frais supplémentaire aggravés par le manque de concertation des deux sources.

Les statistiques de la DOPM qui sont les plus utilisés, le travail de collecte au CRODT date de 1979, sont très peu fiable. Leur conception ignore le plus souvent le terrain concret de l'activité de pêche. Les statistiques sont le fruit de déclarations de capture des bateaux de **pêche**, des

mareyeurs, des pêcheurs etc... L'écart existant le plus souvent avec celles du CRODT reflète d'autres préoccupations. Notamment dans la production certains chiffres dépassent de loin la réalité des captures et ont pour but d'attirer les flottes étrangères, contribuant à l'augmentation des demandes de licences de pêche.

Les efforts fournis par le CRODT dans la mise au point d'une bonne documentation statistique pierre angulaire de la recherche malgré ses succès qui se manifestent par un alignement de la DOPM sur ses données, demeurent insuffisantes. Les moyens financiers dont disposent le centre sont sans rapport avec les nécessités de la tâche. Les efforts consentis sont à la limite de ses moyens financiers.

Le manque de fiabilité des statistiques de la DOPM largement utilisées (même dans ce mémoire) contribue de manière considérable à éloigner d'une véritable planification de la pêche.

La planification de l'économie d'ensemble se résume à un catalogue de projets. Les objectifs qu'on se fixe dans les plans de développement économique et social basés sur les statistiques de la DOPM ne relèvent en rien d'une évaluation des possibilités de croissance.

L'effort de mise au point d'une bonne documentation statistique constitue le préalable sans lequel on ne pourra jamais parler de planification.

2.2 . LE CIRCUIT DE DISTRIBUTION

Il faut distinguer entre le circuit de distribution de la production issue des unités de La pêche industrielle et celle issue de la pêche artisanale.

La production des unités industrielles emprunte un circuit de commercialisation connu passant en gros au niveau des structures industrielles de traitement des produits de la mer. Le produit est ensuite exporté. L'évaluation de la production ainsi que d'autres variables touchant ce type de pêche se trouve largement facilitée.

Il en est autrement au niveau de la pêche artisanale qui assure environ les 2/3 de la production. Sur une consommation intérieure de 130 000 tonnes en 1981, la pêche artisanale fournit 120 000 tonnes soit près de 94 %, la pêche industrielle fournit 10 000 tonnes soit 6 %.

Le circuit de distribution de la consommation intérieure de poisson faisait l'objet de peu d'effort de rationalisation. En 1981, la distribution de la consommation de poisson est ainsi assurée ;

- le mareyage, mode de distribution traditionnelle par des revendeurs 70 000 tonnes ;
- la transformation donne les poissons séchés avec d'autres produits 40 000 tonnes ;
- la consommation locale 20 000 tonnes,

Le mareyage et la transformation artisanale se développent en dehors de l'encadrement administratif. La commercialisation emprunte des circuits non contrôlés sur lesquels on recueille peu d'information.

C'est avec l'expérience du CAPAS que l'état est intervenu dans le circuit intérieur de la distribution du poisson. L'objectif est de régulariser le marché en donnant aux coopérations de pêcheurs les moyens de saisir une partie de ce marché. Le CAPAS intervient sur les marchés éloignés non-intégralement couverts par les mareyeurs. La distribution par le CAPAS devra atteindre en 6 ans 16 000 tonnes par an. A court terme, on peut s'attendre

1 2

qu'il entre en compétition avec les mareyeurs sur ces marchés. L'enclavement de certains lieux de pêche et les difficultés de circulation posées par l'état des routes en général constituent des entraves à la distribution sur l'ensemble du pays.

2.3. LE CARACTERE REGIONAL DES STOCKS DE POISSON

La planification de la pêche ne peut ignorer l'évaluation des stocks potentiels. Bien que jugés largement disponibles les stocks posent encore deux grands problèmes :

D'une part aucune évaluation correcte des ressources n'existe à ce jour malgré le travail accompli dans ce sens au niveau du CRODT.

D'autre part ces stocks sont le plus souvent l'objet d'une migration tout le long des côtes de la Mauritanie à la Guinée Bissau.

L'évolution de la quantité de poisson vivant dans nos eaux est très approximativement connue. La ressource est telle qu'à un certain seuil d'exploitation, les conditions de la reproduction sont perturbées. L'exploitation avec pour seul but le profit immédiat fait que certains stocks apparaissent déjà surexploités. Il n'existe aucun programme de limitation de l'effort de pêche en fonction des stocks. Il importe de recueillir des données sur l'état et les potentialités des stocks qui permettent une exploitation rationnelle biologiquement et économiquement.

Le caractère régional des ressources halieutiques n'a pas ainsi échappé aux Etats de la région que sont les îles du Cap-Vert, la Gambie, la Guinée Bissau, la Mauritanie et le Sénégal, tous membres du comité des pêches de l'Atlantique Centre-Est (COPACE) allant de l'Angola au Portugal.

L'état de l'exploitation des ressources dans chaque pays est liée à l'exploitation dans les autres pays. L'intégration des politiques de développement en matière de pêche est indispensable. Le COPACE traduit la nécessité d'une gestion concertée des ressources halieutiques au niveau de l'Atlantique Centre-Est.

Les recommandations du COPACE portent sur l'harmonisation des politiques de pêche et des systèmes de collectes de données, la surveillance aérienne des zones de pêche, la réglementation des mailles, la mesure de la taille des différentes espèces de poissons dans la région.

3. LA LOGIQUE DES CHOIS DE DEVELOPPEMENT ET LES PERSPECTIVES DE LA PLANIFICATION

La voie de développement capitaliste empruntée qui se manifeste par une économie de plus en plus insérée dans la division internationale du travail (DIT), est à la base des actions de développement dans le sous-secteur de la pêche.

Le rôle des pays sous-développés dans cette DIT est de fournir des matières premières aux pays développés et de servir des débouchés aux produits manufacturés.

Ainsi le pilier fondamental de la politique des pêches est le développement des exportations. Cette logique conduit à privilégier dans la pratique la pêche industrielle par rapport à la pêche artisanale puisqu'elle

14

fournit 60 % des exportations en volume et près de 90 % en valeur,

C'est cette priorité de la pêche industrielle que reflète le financement inscrit au Ve plan. Sur une enveloppe de 16,7 milliards réservée au sous-secteur pêche 62% des financements sont attribués à la pêche industrielle, 32 % à la pêche artisanale.

Les exportations des produits de la pêche bénéficient d'une subvention de l'état de 10 % de la valeur F.O.R. qui est passée à 15% en 1983 comme la plupart des secteurs exportateurs de L'économie.

Cette politique va à l'encontre de l'objectif d'autosuffisance alimentaire dont se réclament les pouvoirs publics.

La distance entre le discours officiel et la réalité apparaît sur ces quelques chiffres.

La pêche artisanale assure plus de 65 % de la production, plus de 27 000 emplois directs contre 2 700 emplois directs pour la pêche industrielle. Elle dispose de 70 % de fonds propres contre 4 à 5 % pour la pêche industrielle qui bénéficie du code des investissements. Les taux de profit sont de l'ordre de 50 à 70 % en pêche artisanale contre 3 à 7 % en pêche industrielle. Enfin la pêche artisanale plus adaptée du point de vue de l'utilisation de la ressource a une valeur ajoutée de l'ordre de 60 % contre moins de 30 % pour la pêche industrielle (WEBER, FONTANA ; 1983). L'objectif implicite des choix de développement est la substitution progressive de la pêche artisanale traditionnelle jugée "dépassée" par une pêche industrielle moderne "facteurs de développement" par les effets d'entraînement qu'elle est sensée exercer sur l'ensemble du système économique. Il convient de faire évoluer la pêche artisanale" vers une pêche artisanale plus performante, non pas vers une quelconque pêche industrielle" (J. WEBER).

L'évolution actuelle a amené une obsolescence de ce matériel auquel se substitue la senne tournante qui n'opère pas à partir de la plage. L'activité de pêche n'est plus du ressort de la communauté villageoise (ou des quartiers) mais d'un groupe limité

La production connaît des changements aussi bien quantitatifs que qualitatifs.

Les débarquements diminuent d'année en année jusqu'à entraîner des sorties en mer de plus en plus longues pour les sennes tournantes et même des déplacements plus fréquentes sur d'autres zones de pêche. Cette situation affecte tous les villages de la presqu'île du Cap-Vert allant de Bargny à Ouakam.

Les captures ont beaucoup changées. Certaines espèces autrefois capturées en quantité deviennent rares et parfois disparaissent,

Il y a apparition d'espèces peu frisées pour les consommateurs mais que la chute vertigineuse de la production permet d'écouler sur le marché.

La population accuse l'entrée en jeu des bateaux de pêche. Le déclin brutal correspond à une activité des bateaux tout près de la plage.

D'autre part les recherches entreprises au niveau du CRODT ont permis de déceler le caractère destructeur des sennes de plage traditionnellement employées. Ce type de filet déverse sur la plage les poissons juvéniles avec des pertes énormes sur les potentialités de reproduction.

Le dernier mot reste que l'exploitation et ses répercussions doivent être cerner de près. L'exemple du village de Thiaroye Sur Mer est là pour juger de l'opportunité d'une gestion correcte des ressources halieutiques.

3.2. LES PERSPECTIVES DE LA PLANIFICATION

L'effort visant à instaurer une véritable planification devra comporter deux phases.

Dans un premier temps, l'élaboration de statistiques fiables fruits d'un effort de collecte continuuel doit viser à combler les lacunes actuelles en la matière.

Les données au niveau du CRODT couvrent l'évaluation des stocks halieutiques, le tonnage annuellement débarqué, les tonnages des principales espèces afin de voir l'évolution de chaque espèce, l'évolution de l'effort de pêche de flottes nationales et étrangères, l'évolution de la main d'oeuvre dans le sous-secteur.

A long terme, cette collecte du maximum de renseignements statistiques permettra la constitution progressive d'un inventaire général des principales variables économiques, permettant de décrire les tendances qui constituent la substance même du processus de développement, de dégager des lois de comportement économique, d'expliquer l'évolution économique et sociale à l'appui des politiques de développement.

Dans un second temps, la connaissance du sous-secteur sera approfondie par une utilisation poussée de l'appareil économétrique notamment par l'utilisation de modèles sous-sectoriels de simulation économique.

ANNEXE 1

-o-o-o-

Les conséquences d'une exploitation non rationalisée des ressources halieutiques :

L'exemple de Thiaroye Sur Mer

Thiaroye Sur Mer est un village d'agriculteur -pêcheurs de la presqu'île du Cap-Vert situé à mi-chemin de Dakar et Rufisque. Le village installé vers 1836 avait de tout temps fait le bonheur de ses habitants partagé entre la culture maraîchère florissante et la pêche sur une mer abondante en poissons. L'abondance du poisson était une caractéristique de tous les villages environnants.

Depuis le début des années 1970, le village connaît de profondes transformations en rapport avec l'évolution des conditions de travail au double niveau de l'agriculture et de la pêche.

Au niveau du village ,la dégradation notables des conditions de culture s'explique par la sécheresse persistante, les cultures intensives suites à la raréfaction des terres largement entamées par une forte demande d'espace d'habitation.

C'est la dégradation des conditions au niveau de la pêche qui s'explique moins au niveau du village. On note des mutations sur l'organisation sociale du travail et la production.

L'élément dominant autour duquel s'organisait le travail fut tout d'abord la senne de plage. C'est un filet variant entre 250 et 1 500 mètres rattaché sur chaque bout à des cordes pouvant dépasser 300 mètres, tiré sur la plage par un grand nombre de personnes atteignant quelque fois la centaine,

TABLEAU I. - Les exportations sénégalaises

EXPORTATIONS	ANNEES			
	1977	1978	1979	1980
Produits arachidières	75,5	23,5	42,2	17,6
Poissons frais	4,5	5,7	6,3	7,2
Crustacés, mollusques et coquillage	4	5,3	6	6,4
Conserves de poisson	7,8	6,6	6,3	7,3
Poissons total	16,4	17,6	18,6	20,9
Phosphates	15	13	15,6	16,5
Produits pétroliers	12,8	13,6	14,3	18,9
Total exportations	152,9	95,2	113,9	100,8
Total importations	187,5	170,3	198	222,3
Taux de couverture %	81,5	56	57,5	45
Total pêche/total expérimental	10,7	18,5	16,3	20,7
PIB	483,6	480,9	558,1	583,9

Valeurs en milliards CFA

Sources : Analyse du commerce extérieur

Ministère de l'économie et des Finances

Direction de la statistique

TABLEAU II.- Quelques données sur la pêche maritime au Sénégal en 1981(1)

1 - Production de poissons frais (débarqué)	
Pêche artisanale	160 000
Pêche industrielle(2)	90 000
Total	250 000
2 - Consommation du marché intérieur	
En frais :	
Consommation locale	20 000
Mareyage	70 000
dont : surpêche artisanale : 60 000	
surpêche industrielle : 10 000	
En transformés	
Transformation artisanale	40 000
Transformation industrielle	(négligeable)
Consommation totale	130 000
soit à partir de la pêche artis. : 120 000	
" " indust. : 10 000	
3 - Exportations (en équivalent frais)	
Exclusivement en transformé	
Transformation artisanale	10 000
Transformation industrielle	110 000
dont : origine surpêche artis. : 30 000	
" " indust. : 80 000	
Total des exportations	120 000
soit à partir d'une production	
purement artisanale : 10 000	
à partir d'une production	
purement industrielle 80 000	
à partir d'une production	
mixte : 30 000	

Poids en tonnes

Source : CRODT données (J. WEBER)

1) Pêche continentale et production d'huitres exclues

2) mise à terre des chalutiers étrangers à Dakar incluses

TABLEAU III.- Données sur la pêche maritime au Sénégal en 1981
(bis)

4 - Flottille	
Flottille industrielle (chalutiers basés à Dakar)	
Chalutiers sénégalais	114
Chalutiers français	20
Flottille artisanale	
Pirogues motorisées à 90 %	4 350
5 - Emplois	
Emplois industriels	
Marins	3 000
Emplois pour l'ensemble du secteur	10 000
Emplois artisanaux	
Pêcheurs	32 000
Personnes "tirant tout ou partie de leur revenu de la pêche artisanale"	150 000
6 - Valeur de la production en frais estimation(3)	
Pêche industrielle	11 milliards CFA
Pêche artisanale	11 " "
Taux de valeur ajoutée sur production(4)	
Pêche industrielle : 30 %	
Pêche artisanale : 65 %	

Source : CRODT (A. FONTANA, J. WEBER)

3) Valeur estimée d'après les mises à terres

4) Ordre de grandeur calculés à partir de comptes d'exploitation-
types données à simple titre d'indication

TABLEAU IV. - Saisie par La comptabilité nationale
de l'activité de transformation industrielle

ANNEES	C.A.	V.A.	V.A./C.A.	SALAIRES/C.A.
1974	9 021	1 794	20	10
1975	10 494	1 806	17	8
1976	13 703	2 809	20	14,5
1977	8 475	1 416	17	15
1978	24 225	5 038	21	13
1979	13 063	5 375	23	-
1980	34 551	6 002	17	12
1981	34 201	6 431	19	13

En millions de F CFA courants

(A partir de 1978, l'activité de pêche industrielle et l'activité conditionnement sont amalgamées dans les comptes nationaux).

Source : Comptabilité Nationale
Q.U.C.F.

TABLEAU VII.- V.A. dans le sous-secteur pêche

ANNEES	V.A. PECHE	V.A. PECHE V.A. PRIMAIRE %
1960	1,6	5,8
1965	2,2	7,6
1970	2,8	10,3
1975	4,6	13,4
1977	4,4	13,5
1978	5,6	20
1979	3,6	10,7
1980	6,1	19,2

Evolution V.A. milliers de F CFA

	1979	1980	1981	1982
V.A.	11 200	12 700	17 300	21 400
V.A. secteur primaire	13 600	120 100	121 000	183 200
V.A. de la pêche	9%	12 %	15 %	12 %

Source : VIe Plan du développement océanographique et social.

Ministère du Plan et de la Coopération

TABLEAU V.- Exportations en 1981

PRODUITS	PRODUCTION (f)	VALEUR COMMERCIALE F CFA)
Crustacés	4 617	8 860 220
Mollusques	2 666	2 316 500
Poissons	60 193	13 872 669
Conserves	15 228	1 464 809
TOTAL	90 204	37 498 726

Autres: farine, huile de poissons, poissons transformés, etc...

Source : DOPM

TABLEAU VI. - Evolution de l'effectif des pêcheurs
de 1963 à 1979

1963 20 000	1964 20 400	1965 21 100	1966 25 104	1977 26 040
1968 26 236	1969 25 050	1970 27 131	1971 27 360	1972 28 280
1973 29 729	1974 32 754	1975 46 586*	1976 49 000"	1977 35 013
1978 34 175	1979 35 449	TAMA		

* Données à revoir

Sources : DOPM

Situation économique du Sénégal

Direction de la statistique

TAMA = Taux annuel moyen d'accroissement

TABLEAU VII.- Exécution de plan , sous secteur pêche
en millions de F CFA,, au 30 juin 1981

	COÛT ve PLAN	FINANCEMENT ACQUIS	REGLEMENT	TAUX DE CONSOMMATION	TAUX D'EXECU- TION DU PLAN
Pêche industrielle	10 876	10 767	2 477	23	23
Pêche artisanale	5 372	4 857	2 960	60	55
Pêche continentale	175	147	127	86	72
Formation	350	19	19	100	5
TOTAL PECHE	16 773	15 790	5 583	35	33

Source : Bulletin semestriel d'information sur l'exécution du plan.
Bilan au 30 juin 1981 n° 10

B I B L I O G R A P H I E

-o-o-o-

- CHABOUB (C.), 1981.- Les mareyeurs du Sénégal. Doc. sci. CRODT, 104 p, 40 fig., 62 tabl. + ann.
- CHAUVEAU (J.P.), 1983.- Sociologie de la pêche maritime au Sénégal : méthodologie et recherches en cours. Doc. sci. CRODT, 84 : 37-54
- DEME (M.), 1983.- Les exportations de la pêche artisanale sénégalaise. CRODT, 35 p.
- DOPM, mars 1982.- Résultats généraux de la pêche maritime sénégalaise
- DOPM, 1974.- Situation et évolution du sous-secteur pêche : Analyse de la période de référence 1960-74.
- DOPM, 1979.- Réajustement du Ve plan. Rapport de la commission de planification "pêche", n° II bis du 3 janvier 1979.
- DIOUF (M.), 1979.- Economie Politique. Tome I Economie descriptive, NEA, 301 p.
- Direction de la statistique, 1982.- Situation économique du Sénégal, 280 p.
- EVERETT (G.), 1976.- Développement et planification halieutiques dans la région du COPACE, vue d'ensemble. Revue FAO, 1971, série 75/4. COPACE/PACE.
- KEBE (M.), 1982.- La pêche **cordière** au Sénégal : Bilan et perspectives Doc. sci. CRODT, 81-20 p.
- KEBE (M.), Rapport de mission. Pêche "industrielles" au Sénégal CRODT.
- Ministère de Plan et de la Coopération, 1981.- Bulletin semestriel d'information sur l'**exécution** du plan. Bilan au 30 juin 1981, n° 10 229 p
- Ministère du Plan et de la Coopération, 1981.- VIe plan quadriennal de développement économique du Sénégal.

TABLE DES MATIERES

-o-o-o-

AVERTISSEMENT

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION

1. L'ETAT ACTUEL DES CONNAISSANCES EN MATIERE DE PECHE

1.1. Les statistiques de la pêche

1.1.1. La production

1.1.1.1. La pêche artisanale

1.1.1.2. La pêche industrielle

1.1.2. Les investissements

1.1.3. Les emplois

1.2. Evaluation du poids de l'économie de pêche

1.2.1. La satisfaction de la consommation intérieure

1.2.2. La contribution à la formation du PIB

2. LES PROBLEMES LIES AU DEVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION

2.1. L'information statistique

2.2. Le circuit de distribution

2.3. Le caractère régional des stock de poisson

3. LA LOGIQUE DES CHOIX DE DEVELOPPEMENT ET LES PERSPECTIVES DE LA PLANIFICATION

3.1. La logique des choix de développement

3.2. Les perspectives de la planification

ANNEXES I : Les conséquences d'une exploitation non rationalisée des
ressources halieutiques. L'exemple de Thiaroye S/Mer

II: Tableaux

BIBLIOGRAPHIE